

FICHE DE POSTE

PROFESSEUR DE SAXOPHONE

Dernière mise à jour : juin 2025

Cadre statutaire et affectation	
Catégorie	Cadre d'emploi
B	Assistant d'enseignement artistique
Filière	Quotité de travail
Culturelle	7h/semaine
Service	Direction
Culture – Ecole intercommunale de musique	Petite enfance, enfance, jeunesse et culture
Missions du poste	
Sous l'autorité du Directeur de l'école de musique, l'assistant d'enseignement musical enseigne la pratique instrumentale aux élèves de la classe de saxophone. Il participe au suivi des études des élèves et contribue au développement des projets pédagogiques et culturels à dimension collective et à la vie artistique de l'établissement. Cycle hebdomadaire spécifique calé sur l'année scolaire : 7h hebdomadaires sur 2 jours actuellement (cycle susceptible d'être modifié en fonction des besoins du service).	
Activités principales liées au poste	
• Dispense des cours en fonction de la diversité des publics (enfants, adolescents et adultes) et du niveau des élèves avec la pédagogie appropriée à chacun de ces publics • Suivi de la progression des élèves et participation aux réunions pédagogiques • Préparation des auditions, évaluations et examens de fin de cycle • Relation avec les familles, en coordination avec la direction de l'école de musique, pour les plus jeunes des élèves • Transmission des courants musicaux et des répertoires les plus larges et les plus divers possibles en s'inscrivant dans le projet collectif de l'établissement • Contribution au développement de la curiosité artistique des élèves	
Compétences requises	
Savoir-faire	Savoirs
- Communiquer au plan technique les gestes artistiques - Savoir appliquer une progression et des enseignements conformes aux programmes officiels - Faire preuve d'ouverture sur divers courants et répertoires musicaux - Avoir le sens de l'innovation - Conseiller les élèves et les accompagner dans leurs choix - Concevoir, appliquer et évaluer un dispositif pédagogique individuel et collectif - Coordonner ses programmes avec ceux de l'équipe et avec le projet d'établissement - Concevoir et planifier la mise en œuvre de projets interdisciplinaires - Savoir travailler en équipe	- Maîtrise parfaite de la technique de son instrument - Techniques d'évaluation des élèves et de leur progression - Conception de projets - Bonne culture musicale générale
Formation(s) et diplôme(s) requis	Autres
Diplôme d'enseignement musical Diplôme d'Etat dans la discipline musicale concernée	
Environnement du poste de travail	
Localisation du poste	
- 33 avenue de la Gare 33870 Vayres - avenue du Général de Gaulle 33450 Izon	
Exigences de travail liées au poste de travail	
Consignes de sécurité liées au poste de travail	Interdictions au poste de travail
Respect des règles d'hygiène et de sécurité	

Obligations du poste de travail				Protections collectives liées au poste de travail					
Devoir de réserve									
Conditions de travail									
Horaires de travail du poste									
Actuellement poste à 7h hebdomadaires susceptible d'être modifié en fonction des nécessités A titre informatif, en 2024/2025 : cours programmés les lundis (17h>21h) et mardis (16h30>19h30), évolution possible selon disponibilité.				Astreintes : ☐ oui ☒ non Si oui, périodicité					
Relationnel dans le poste de travail									
☒ Travail seul ☒ Travail en équipe ☒ Travail au contact du public ☐ Autres (préciser)									
Déplacement pour le poste de travail				Véhicule lié au poste de travail					
☒ Agglomération ☐ Département ☐ Autres (préciser)				Véhicule de fonction ☐ oui ☒ non Véhicule de service ☒ oui selon les missions. ☐ non					
Permis pour le poste de travail				Type de véhicule utilisé					
☐ A ☒ B ☐ EB ☐ C ☐ EC ☐ D ☐ ED				☒ VL ☐ PL ☐ Scooter ☐ Engins ☐ Fourgon ☐ Autres (préciser)					
Contraintes liées au poste de travail (vaccinations,...)									
Bureau, réunions terrains									
Equipements de protection pour le poste de travail (même occasionnellement)						☐ Non aucun besoin ☐ Oui, lesquels :			
									
Casque	Protection auditive	Lunettes	Masque facial	Masque anti-poussière	Appareil respiratoire individuel	Vêtement de travail	Chaussure s ou bottes	Gants	Harnais
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Formation au poste de travail									
Formation(s) obligatoire(s) au poste de travail									
☐ Accueil de l'établissement ☐ Accueil sécurité ☐ Agents biologiques ☐ Amiante ☐ Appareils de levage ☐ Bruit ☐ Chariot automoteur ☐ Ecran de visualisation			☐ Electricité (habilitation) ☐ Elévateur de personne ☐ Engin de chantier ☐ Equipement de travail (matériel) ☐ Grue auxiliaire ☐ Grues mobiles ☐ Manutention manuelle (PRAP) ☐ Pont roulant			☐ Sauveteur secouriste du travail ☐ Signalisation de sécurité ☐ Substances dangereuses ☐ Produits chimiques ☐ Echafaudage ☐ Equipement de travail (EPI classe 3) ☐ Autres (préciser)			